

Communiqué de presse

Subventions croisées CAF-CJB

Bienne, le 9 septembre 2011

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position sur une série de dossiers culturels, dont deux projets cofinancés par le Conseil du Jura bernois. Le CAF souhaite favoriser autant que possible la culture régionale, à Bienne et dans le Jura bernois, par de tels soutiens croisés. Le conseil a également débattu de la suppression de la subvention cantonale aux radios locales RJB et Canal3, et des places pour stagiaires dans la justice des mineurs.

Réuni mercredi 7 septembre en séance plénière, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a émis une vingtaine de préavis sur des dossiers de subventions, pour un total de 91 350 francs, à l'attention de l'Office de la culture du canton de Berne. Deux de ces dossiers, pour un montant total de 17 500 francs, concernent des projets financés par le Conseil du Jura bernois (CJB) Il s'agit du festival Usine Sonore 2012 et des Estivales musicales 2011 ; ces deux manifestations concernent principalement le Jura bernois, mais sont organisées en commun avec des acteurs culturels du district bilingue de Bienne. Le CAF souhaite encourager autant que possible de tels subventionnements croisés, dans l'intérêt de la culture régionale dans la partie francophone du canton.

Suppression des subventions aux radios locales

Le CAF a traité également de la suppression des subventions cantonales aux radios locales RJB et Canal3, décidée par le Gouvernement pour 2012. Le CAF avait adressé un courrier à ce sujet au Conseil-exécutif ; ce dernier lui répond qu'il n'avait guère d'autre solution, au vu des économies budgétaires à réaliser, et qu'une diminution partielle de la subvention n'aurait guère été possible cette fois-ci. Le CAF a informé la Députation francophone, en prévision du débat au Grand Conseil sur le budget 2012. Il s'est également enquis des intentions de la Ville de Bienne au sujet de la subvention municipale à Radio Canal3 ; une suppression n'est pas à l'ordre du jour.

Places de stages dans la justice des mineurs

La Direction de la Magistrature a fait parvenir au CAF et au CJB un courrier par lequel il assure les conseils du maintien de deux places pour stagiaires dans le nouveau Ministère public des mineurs, région Jura bernois – Seeland. Une place sera réservée aux francophones et l'autre aux germanophones. La Direction de la Magistrature répondait ainsi à un courrier commun des deux conseils, s'inquiétant de la possible disparition de places de stages pour juristes francophones, après la réorganisation de la justice des mineurs en 2011.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Philippe GARBANI

Le secrétaire général

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*